

Liste de contrôle de déménagement – pour profiter sans problèmes d'un nouveau chez soi.

Vous êtes actuellement à la recherche d'un appartement et vous trouvez juste au milieu du processus de dépôt du dossier? Le mieux est que vous ayez toujours à portée de main un extrait actuel du registre des poursuites, que vous pouvez obtenir contre paiement de frais de traitement au guichet de l'office des poursuites (cet extrait ne devrait pas dater de plus de trois mois). La plupart des bailleurs vous le demanderont. Désormais, vous pouvez également commander cet extrait en ligne.

Appartement trouvé: les premières étapes

- Contrôler le nouveau contrat de location avec soin (si nécessaire, le présenter à un spécialiste). En cas de doute, consulter l'Association suisse des locataires.
- Penser à résilier son ancien contrat de location dans les délais (au moins 1 jour avant l'expiration du délai de résiliation, en recommandé).
- Fixer les dates de déménagement et d'emménagement.

Le nouveau contrat de location est signé et vous vous réjouissez. Afin que tout aille comme sur des roulettes lors du déménagement, réalisez de préférence toutes les tâches administratives à l'avance.

Planifier à l'avance permet d'éviter bien des énervements

Encore quelque quatre semaines avant le déménagement? Alors commencez déjà avec les choses suivantes:

- Si nécessaire, demander des offres à des entreprises de déménagement et fixer des dates. En cas de besoin, organiser le déménagement par le balcon (p. ex. monte-charge).
- Déposer auprès de l'employeur une demande de congé pour déménager. La loi prévoit en effet un congé pour déménager (celui-ci est généralement d'une journée).
- Engager ses amis et ses connaissances suffisamment tôt pour le déménagement.
- S'enquérir d'un véhicule de location et le réserver.
- Organiser du matériel d'emballage et des aides au transport (cartons de déménagement, chariots mobiles, etc.)
- Engager une entreprise de nettoyage avec garantie de réception pour l'ancien logement ou organiser et réserver des aides et du matériel de nettoyage.
- Signaler au bailleur et/ou à l'assurance de responsabilité civile les dommages occasionnés à l'ancien appartement.
- Voir avec le nouveau locataire s'il souhaite conserver des objets dont vous n'avez plus besoin.
- Créer un plan de disposition des meubles pour le nouvel appartement (sur la base des plans du logement).

- Se rendre au centre de recyclage: trier et se débarrasser d'objets facilite le déménagement.
- Informer crèche, jardin d'enfants et école, discuter de la procédure.
- Informer son opérateur (téléphone, Internet, etc.) du déménagement.

Modifier son adresse suffisamment tôt

Afin de recevoir le courrier important dès votre déménagement, transmettez votre nouvelle adresse aux organismes suivants quatre semaines avant votre déménagement déjà:

- Banque
- Fournisseur d'électricité, éventuellement de gaz et d'eau
- Contrôle des habitants
- Billag
- Éventuellement, office de la protection civile, armée
- Caisse de compensation AVS pour les indépendants et les retraités
- Médecins
- Employeur
- Service des automobiles
- Caisse-maladie et autres assurances
- Administration fiscale
- Abonnements
- Associations, clubs, etc.
- Annuaire téléphonique
- [Cumulus](#)

Il est en outre conseillé de déposer une demande de réexpédition du courrier (payante). Vous trouverez le formulaire nécessaire dans les offices postaux.

À ne pas oublier:

- Contrôler les assurances et, si nécessaire, les adapter aux conditions structurelles du nouvel appartement.
- Modifier les ordres permanents pour les loyers.
- Commander de nouveaux meubles suffisamment tôt si les délais de livraison sont longs. Conseil: micasa.ch
- Procéder soi-même aux réparations mineures dans l'ancien appartement (lorsqu'elles doivent être réalisées par le locataire).
- Si nécessaire, réserver une place de parking devant la maison pour le jour du déménagement.
- Dans le cas où des travaux de rénovation doivent être entrepris, se procurer le matériel requis, p. ex. peinture, pinceaux, etc.

Conseil: chez [Do it + Garden](#), vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour votre déménagement.

Deux à trois jours avant le déménagement

Si vous commencez à préparer vos cartons quelques jours avant le déménagement, vous serez plus détendu le jour J. Les opérations suivantes peuvent déjà être liquidées:

- Dégivrer le congélateur et le frigidaire, consommer les derniers restes. S'il reste malgré tout quelque chose, le conserver dans une glacière.
- Remplir les cartons de déménagement (ne pas oublier la cave et le grenier):
 - Inscrire sur les cartons le lieu de destination (p. ex. dans quelle pièce / à quel étage les personnes qui aident doivent les déposer).
 - Signaler clairement les objets fragiles et les protéger suffisamment (p. ex. avec des journaux, du film alvéolaire de protection, etc.)
- Démontez les meubles, conservez les petites pièces telles que vis et clés dans des sachets et fixez ces derniers sur les meubles.
- Vider et coller les tiroirs.
- Couvrir le sol de plastique pour éviter de l'endommager lors du déménagement.
- Emballer séparément objets de valeur et documents importants.
- Protéger les plantes, surtout en hiver, et ne plus les arroser.
- Aller chercher le véhicule de location de préférence un jour avant le déménagement.
- Informer les voisins qu'il risque d'y avoir du bruit le jour du déménagement.
- Organiser le ravitaillement de l'équipe de déménagement: en-cas, boissons, papier de toilette, petites pharmacies avec sparadraps, etc.
- Préparer les (boîtes à) outils et d'autres choses utiles pour le jour du déménagement (aides au transport, couvertures, ruban autocollant, sangles, cutter, crayon, rallonge, matériel de nettoyage, sacs poubelle, etc.)

Le jour du déménagement

- Informer l'équipe de déménagement de la façon dont les choses vont se dérouler.
- Charger le véhicule, en veillant à bien arrimer le chargement (utiliser des couvertures et des sangles de maintien)
- Emmener des lampes dans le nouvel appartement au cas où aucun éclairage ne serait disponible.
- Retirer les plaques nominatives (boîte aux lettres, sonnette, etc.)
- Relever et contrôler encore soi-même les chiffres du compteur d'électricité.

Organiser ou faire soi-même le nettoyage en profondeur de l'ancien appartement

Lors d'un déménagement, on a l'obligation de laisser son ancien logement propre. Pour que la remise de l'appartement se passe sans encombre, les éléments suivants doivent être nettoyés avec soin:

- Four et cuisinière (filtre de la hotte d'aspiration)
- Réfrigérateur
- Lave-vaisselle
- WC, douche, baignoire
- Rebord de fenêtre, rainures des radiateurs, chambranles de portes
- Intérieur et extérieur des fenêtres, volets, persiennes
- Placards muraux
- Sols
- Ne pas oublier garage, cave, grenier ainsi que compartiments supérieurs et inférieurs de la boîte aux lettres

À la fin: parcourir le procès-verbal de remise de l'appartement avec le bailleur. Les éventuels dommages peuvent être annoncés à l'assurance responsabilité civile. Lorsque tout est en ordre, rendez l'ensemble des clés de l'ancien appartement et intégrez votre nouveau chez-vous.

Après le déménagement

- Noter les chiffres du compteur d'électricité du nouvel appartement
- Poser les plaques nominatives (boîte aux lettres, sonnette, etc.)
- Signaler les éventuels dommages par écrit à l'entreprise de déménagement
- Établir une liste des lacunes du nouvel appartement et l'envoyer le plus rapidement possible en recommandé au bailleur.
- Obtenir l'accord du bailleur pour procéder à des modifications structurelles.